



## Compte-rendu du CTL emplois 2017

### 2nde convocation

*Vous trouverez ci-dessous un compte-rendu, peut-être exhaustif, du CTL relatif au dossier emplois 2017. Les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques vous souhaitent une bonne lecture d'un compte-rendu rédigé à posteriori !*

Le Comité Technique Local relatif au dossier emplois 2017 s'est tenu ce 17 janvier 2017 en seconde convocation.

Lors de la 1ère convocation, les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques 62 ont boycotté la réunion afin d'exprimer, d'une part le mécontentement des agents du Pas-de-Calais quant à ces (encore) 34 suppressions d'emplois, et d'autre part, pour ne pas servir de caution à la direction avec qui le dialogue est si compliqué (cf déclaration liminaire).

La CGT a également boycotté cette réunion. Ainsi seules FO et l'union UNSA/CFTC ont siégé et seule FO s'est exprimée. Les représentants présents ont voté unanimement contre le dossier emplois 2017.

Lors de cette 2nde convocation, la CGT n'a pas siégé. Une nouvelle fois la Direction n'a pu justifier ces suppressions qu'aux travers des arguments habituels :

- restructuration nationale, qui s'impose au niveau local (France Domaine qui devient la Direction de l'Immobilier de l'Etat – DIE) ;
- « persistance de vacances structurelles non comblées », c'est à dire des postes non pourvus depuis plusieurs années ;
- feux tricolores pour la comparaison relative des rapports charges/emplois, c'est à dire déterminer les services qui sont plus en galère que les autres ;
- le choix du mieux « moins disant » ou la moins mauvaise solution.

Devant tant d'aisance à exposer leurs choix, SOLIDAIRES Finances Publiques est intervenu plus finement sur des situations où la direction prive des agents de leurs droits, où la direction n'est pas cohérente avec les évolutions à venir de nos missions et de nos structures et sur plein d'autres sujets...

### **L'avenir des Services de Publicité Foncière (SPF) :**

La cible est connue de tous et depuis longtemps : 3 SPF-Enregistrement situés à Boulogne, Béthune et Arras, et la cible demeurera. Les SPF de Montreuil, St Pol et St Omer sont condamnés à disparaître et à rejoindre respectivement Boulogne, Arras et Béthune.

Il n'y aura aucune fusion de SPF avant le 1er septembre 2018, celle, initialement prévue, de Montreuil avec Boulogne ayant été officiellement annulée.

Le déploiement de FIDJI national a été interrompu à l'automne suite à de nombreuses difficultés. Un rapprochement de bases FIDJI est cependant possible afin de permettre l'entraide entre services : ce phénomène est appelé « concentration des bases ». Cela commencera dans le département, par la concentration des bases des SPF de Montreuil et de St Pol; normalement le 20 janvier. Cette opération permettra aux collègues du SPF de St Pol de venir en renfort de Montreuil pour l'enregistrement des actes.

Cette même opération concernera les SPF de Béthune 1 et 2 et le SPF de St Omer au mois de mars 2017 ; aucune opération d'entraide n'est envisagée pour l'instant, mais cela sera techniquement possible !

*Le gel du poste de comptable du SPF-1 de Béthune a été une nouvelle fois demandé ; et sans boule de cristal, nous devinons qu'il le sera jusqu'à la fusion des 3 SPF !*

### ***L'incidence du dossier emplois 2017 sur le fonctionnement des SPF :***

La direction a décidé de supprimer un contrôleur sur le SPF de St Pol, structure qui compte actuellement 3B, 1C et 1A comptable (sans compter le temps partiel des agents). Une petite structure et non pas une **très** petite structure selon la Direction. Et ainsi, conformément aux éléments fournis aux réunions ESR (Etat, Stratégie, Ressources) à destination des responsables de services, il s'agit bien d'un service qui, de ce fait, peut être impacté par les suppressions d'emplois (il n'y a pas de seuil chiffré, tout est dans le détail!!!)

Donc à compter du 1er septembre 2017, il ne restera que 2B et 1C, privant ainsi le contrôleur, qui sera ciblé, de bénéficier de toute priorité pour suivre la mission et de toute indemnité lors de la très prochaine fusion de services avec Arras. Le poste étant également reclassé de C4 en C3 avec le départ probable à la retraite du comptable actuel en 2018, c'est au final seulement 3 agents qui viendront renforcer le SPF de Montreuil avant de fusionner avec celui d'Arras. (effectivement, il y a fort à parier que ce poste sera également gelé!)

Un message rassurant de la part de la Direction : « les agents, pas trop éloignés de la retraite, pourront travailler à distance en restant sur St Pol » ; un cadre idyllique en matière de conditions de travail !!! Encore faut-il savoir ce qu'entend la direction par « pas trop éloignés de la retraite »

les délais d'enregistrement des actes sont actuellement :

- SPF de Montreuil : 149 j.
- SPF de Boulogne : > 150 j.
- SPF de St Pol : max 5 j.
- SPF d'Arras : 40-50 j. où « la productivité des agents a atteint le plafond »
- SPF de Béthune 1 et 2 et St Omer : nous n'avons pas eu les chiffres.

Un détail d'importance : pour fusionner des SPF, ceux-ci doivent se trouver dans la même situation, soit le même retard !!!

Faut-il gérer ce retard ou renforcer les services pour le combler ?

Les délais records de Montreuil et Boulogne (plus de 5 mois de retard), d'une part génèrent la grogne des usagers (acquéreurs et notaires), puisque la publication officialise toutes les transactions immobilières, et d'autre part impactent les services en bout de chaîne, comme le SIP sur la gestion des taxes foncières... La grogne des agents du SIP Montreuil en décembre dernier en est en partie la conséquence. Bien que la situation perdure depuis plus d'un an, la direction a beaucoup de mal à venir en renfort de ce service ou alors pas au bon moment ! L'aide vient quand le mal est fait et pas quand le travail initial devrait être fait (à la sortie des rôles et non pendant la période de mise à jour!). Ainsi ? le SIP de Montreuil en est à plus de 2 200 contentieux d'attribution...bientôt ce sera le tour du SIP de Boulogne !

### **DIE – la création de la Direction de l'Immobilier de l'État en remplacement de France Domaine :**

Cette restructuration nationale s'accompagne de la mise en place de services du Domaine dans toutes les Directions. Dans le Pas-de-Calais, nous avons la « chance » de garder un Service Local du Domaine SLD (service de gestion) et un Pôle d'Évaluation Domaniale (PED), mais cette chance s'arrête là, puisqu'elle s'accompagne de la suppression de 3 postes d'évaluateur, d'un agent et d'un contrôleur en service de gestion.

Le + gros hic, c'est pour les évaluateurs, dont les règles de gestion n'ont de cesse de changer plus que régulièrement. Il y a un peu plus de deux ans, ils étaient inspecteurs affectés en Direction, aujourd'hui ils sont évaluateurs du Domaine affectés à la RAN d'Arras et demain ils seront affectés en PED avec une nouvelle grande différence : la nécessité d'avoir un avis favorable de la Direction locale.

Le deuxième effet de cette restructuration nationale, c'est que de 12 évaluateurs, il n'en faut plus que 9. Dans sa grande mansuétude, la Direction a conseillé à chaque évaluateur de rédiger une demande de mutation en demandant la priorité sur le poste. Demande soumise ensuite à avis. Aussi la Direction les a invité à élargir leurs vœux au cas où l'avis serait défavorable !

Encore une fois, quelle sérénité pour choisir un avenir et sûrement un nouveau métier dans

l'expectative des vœux de la Direction. Grâce à notre intervention en liminaire et lors des débats, nous avons obtenu l'acquiescement de notre DDFiP (M MATHIEU) pour que nos collègues puissent connaître les avis de la Direction avant la date butoir des demandes de mutation. Ceci permettra à chacun de faire une demande de mutation en tout état de cause, surtout pour ceux qui auront reçu **la sanction : un avis défavorable !**

La présentation de cette restructuration n'est pas encore passée en Comité Technique de Réseau (niveau DGFIP), peut-être en mars... Ce sujet pourra alors être présentée en CTL... Une restructuration décidée, officialisée mais dont on ne connaît que les néfastes conséquences sans vision du véritable périmètre.

### **Evolution du Contrôle fiscal**

#### **1) Suppression d'un poste de vérificateur à Béthune :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le SIE de Lillers a fusionné avec celui de Béthune, conséquence : transfert du champ de compétence de la brigade de Calais à celle de Béthune. Alors pourquoi cette suppression ?

Pour financer un emploi de vérificateur transféré à la DIRCOFI, mais aussi pour avoir des services de même taille... Des brigades à 9 vérificateurs, voilà l'objectif national ! Peu importe le tissu fiscal, le principal c'est le nombre d'agents à encadrer (cette réponse nous avait déjà été présentée lors de la création des 3 SPF-E du département).

#### **2) Transfert de 2 postes de vérificateurs de Calais à Boulogne (1 en 2017, 1 en 2018) :**

Toujours pour répondre à cette foutue logique mathématique, mais également parce que, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, il n'y a plus *officiellement* de chef de brigade à Calais.

Depuis peu l'évolution du contrôle fiscal à Calais, pour la Direction, n'était pas ou plus une réorganisation ou une restructuration (suppression d'1 chef de brigade, transfert de 2 emplois, volonté de créer un « PUC » Pôle Unifié de Contrôle, ordre du jour des deux derniers CTL) privant ainsi les agents de leurs droits et garanties dans une telle situation.

Reprenant les propos lus en liminaire, et avec l'appui des instructions nationales, nous avons insisté auprès de la direction pour qu'elle revoie cette position. Après avoir consulté le bureau RH1-C, celui-ci a confirmé que ce transfert d'emploi s'effectuait bien dans le cadre d'une restructuration offrant à l'agent concerné la priorité pour suivre le poste de vérificateur jusqu'à Boulogne. Les agents ont quelques jours supplémentaires pour effectuer éventuellement leur demande de mutation.

Ce 1<sup>er</sup> point de litige levé, reste à faire valoir le droit éventuel à la prime de restructuration !!!

Pour avoir des brigades, il faut des services de programmation avec des agents pour programmer, d'où la suppression d'un poste au PCE de Boulogne !!! *« Au vu la situation des services, on ne pouvait pas supprimer à Béthune et encore moins à Arras, à Calais la situation est ce qu'elle est, il ne restait que Boulogne !!!! »*

Mais la Direction a une vision plus globale, les BDV et les PCE sont des services à compétence départementale : pourquoi se limiter à la compétence géographique des SIE rattachés et pourquoi les PCE ne seraient compétents **que** pour leurs brigades respectives ?!!

Est-ce les prémices d'une réflexion sur l'organisation des services du contrôle fiscal ? Regardons ce qui a été fait pour le PCRFP, service départemental découpé en 3, deux ans après sa mise en place.

Faire et défaire, malheureusement, entre temps le démantèlement a fait son œuvre sur les emplois, les missions et les conditions de travail.

Des réorganisations, restructurations, suppressions d'emplois, découlent la logique suivante : le transfert d'un vérificateur de Calais à Boulogne, la suppression d'un contrôleur à Boulogne et le PCE de Calais qui devra programmer de façon contractualisée pour la BDV de Boulogne... Un vérificateur de Boulogne pourra donc aller faire des « vérif » à Calais !!! Le Pôle ESR ne peut qu'être satisfait des économies envisagées en matière de « frais de dep » !!!

## Ouf pour Outreau tant pis pour Berck... :

Suite aux échanges du 1<sup>er</sup> CTL, la direction s'est rendu compte de la bêtise de supprimer une nouvelle fois un emploi à la trésorerie d'Outreau...*sans doute !!!*

*Malheureusement la Direction n'a pas su faire le même constat pour toutes les autres suppressions d'emplois.*

Alors, allons-nous avoir le plaisir de n'être plus qu'à 33 suppressions d'emplois ?

Et bien non, un CODIR plénier plus tard, et c'est la trésorerie de Berck qui en subit les frais !!! « *La trésorerie travaille avec la moitié de ses effectifs depuis un moment, cela se ressentira moins* »

## Le feu tricolore de la DDFiP 62



Un nouvel outil pour déterminer l'incidence relative de l'impact sur les services en cas de transferts ou de suppressions d'emplois.

Si le rapport charges/emplois après impact reste au vert, cela ne veut pas dire que le service est en capacité d'effectuer l'intégralité de ses missions dans de bonnes conditions, cela signifie simplement que cela sera plus supportable que pour un autre service qui se situe en orange ou en rouge !!!

A la relecture de ce compte-rendu, est ce que SOLIDAIRES Finances Publiques 62 est trop conservateur, pas assez réformiste ?

*Non, les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques sont juste attachés à la DGFIP, une administration multiple, aux missions diverses et essentielles à un vaste panel d'usagers mais aussi à son fonctionnement dans de bonnes conditions de vie au travail. La modernisation, les économies de fonctionnement, pourquoi pas ? mais pas à n'importe quel prix !!!*

**Une satisfaction, tout de même, l'ensemble des organisations syndicales présente ont voté UNANIMEMENT CONTRE ce dossier emplois 2017**

## Suppressions nettes des emplois

Redéploiements et renfort	Gains de productivité fléchés	Contribution proportionnelle	Correctifs de charge	Dotation accueil	Correctif opérationnel	Dotation PAS	Marge de la DDG	Total
-6,0	-8,5	-35,0	-3,4	7,9	1,0	8,0	2,0	-34

La contribution nette pour le département du Pas-de-Calais est fixée à 34 ETPT.

AGFiP	AFiP	AFiPA	IP	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	AST	TOTAL
		1			-1	-4	-16	-14		-34

## Déclinaison des suppressions dans les services

Service	A	B	C	Total
Direction	-3	-3	-2	-8*
Recette des Finances		-1		-1
BDV de Béthune	-1			-1
PCE de Boulogne		-1		-1
PCRP d'Arras (antenne de Lens)		-1		
PCRP de Béthune		-1		
SIP d'Arras			-1	
SIP de Lens Nord			-1	
SIP de Lens Sud			-1	
SIP de St Omer			-1	
SIP-E de Bruay			-1	
SIP-E de St Pol		-1		

\* dont 5 pour les missions domaniales

-1 C sur la partie SIP

-1B sur la partie SIE

Service	A	B	C	Total
SIE de Boulogne			-1	
SIE de Calais			-1	
SIE de Montreuil		-1		
SIE de St Omer		-1		
SPF-E d'Arras			-1	
SPF de St Pol		-1		
Trésorerie Hospitalière Arras		-1		
Trésorerie Hospitalière Calais		-1		
Trésorerie Bapaume			-1	
Trésorerie Hersin-coupigny			-1	
Trésorerie Aire / Théroutanne		-1		
Trésorerie Boulogne Mun		-1		
Trésorerie Calais Mun/Banlieue			-1	
Trésorerie Outreau		<del>-1</del> 0		
Trésorerie de Berck-sur mer		-1		
Paierie Départementale			-1	

### Déclinaison des transferts d'emplois dans les services

Service	A	B	C	
Direction	+1	-2		Transformation A+ en A administratif(SIP d'Arras) suppression du SCRA transféré au PCE de Lens
EDR ARRAS		-2		Transfert 1 B au SPF-E de Béthune Transfert 1 B au SIP de Lillers
BDV de Boulogne BDV de Calais	+1 -1			Transfert d'un vérificateur de Calais à Boulogne un second emploi devrait être transféré en 2018
SIP de St Omer Trésorerie de St Omer mun		+1 -1		transfert 1B de la Trésorerie de St Omer mun vers le SIP suite à la mise en place d'une caisse commune
SIE de Béthune SIE de Lillers		+3 -3	+1 -1	Transfert de la mission 'entreprise' du SIP/E de Lillers à Béthune
SPF-E d'Arras SPF-E de Béthune		-1 +2		Transfert 1B du SPF-E d'Arras au SPF-E de Béthune Transfert 1B de l'EDR Arras au SPF-E de Béthune
PCE de Béthune (antenne de Lens)		+2		Transfert 2B du SCRA au PCE de Lens
PCRP de Béthune (antenne de Calais) PCRP d'Arras - Arras		-2 +2		Transfert 2B du PCRP de Calais au PCRP d'Arras équilibrage en fonction du tissu fiscal
Trésorerie d'Hénin Mun Trésorerie de Lens CH		-1 +1		Transfert 1B de la trésorerie d'Hénin à la trésorerie de Lens CH transfert de la mission hospitalière d'Hénin à Lens
Trésorerie d'Auchel			-1	Transfert 1C au SIP de Lillers <i>transfert du recouvrement au SIP</i>
Trésorerie de Campagne/Hesdin/Le Parcq Trésorerie de Montreuil	-1 +1			Transfert 1A de Campagne à Montreuil Transfert de la mission hospitalière

### Les effectifs des trésoreries fusionnées au 1<sup>er</sup> janvier 2017

- Lillers (fusion avec Isbergues) : 1A+ / 1A / 3B / 4C
- Fruges-Hucqueliers : 1A+ / 3B / 3C
- Campagne-Hesdin-Le Parcq : 1A+ / 1A / 7B / 3C

## Questions diverses de SFIP 62

### 1°) Continuité du plan d'action au PCE d'ARRAS

La Direction nous informe que le plan d'action « soutien au PCE d'Arras » est maintenu dans sa globalité, le précédent s'étant achevé au 31/12/2016.

Renfort par l'EDR : l'EDR spécialisé PCE étant affecté pour une durée de 8 mois au SIE de BETHUNE ! Un 2ème EDR est en cours de formation dans cette spécialité.

Soutien par la BDV d'Arras : un ancien agent du PCE continuera à effectuer de la programmation pour le PCE avec un programme de vérifications adapté.

Circuit des rescrits : les rescrits continueront à être traités par la Direction (DAJ), à ce sujet il y a une réflexion globale sur le double traitement des rescrits par les services gestionnaires et la DAJ ; *Si tout ou partie des intéressés n'en étaient pas informés, nous les incitons à se rapprocher des services compétents. (cf la fiche d'information du CTL du 17 janvier 2017 sur l'espace Cadre - ULYSSE 62)*

### 2°) Recensement des A encadrants

La DDFIP a décidé de recenser auprès des chefs de service, les inspecteurs exerçant des fonctions d'encadrants.

La prime s'élève à 45,88 € brut par mois avec un effet au 1<sup>er</sup> octobre 2016 (rétroactivité lors du 1<sup>er</sup> versement avec la paie du mois de février). Une revalorisation sera appliquée en 01/01/2017 à 68,81 € brut par mois.

La Direction ne connaît pas encore le nombre de bénéficiaires.

### 3°) Mise en place de l'accueil personnalisé

L'unique information donnée par la Direction est que 9 chefs concernés ont été formés et nous indique que ce point sera à l'ordre du jour du prochain CTL, soit le 28 février.

*Pour une mise en place au 1er mars, le délai de concertation est un peu court !!! On voit encore une fois l'intérêt que porte la Direction au dialogue social !*

### 4°) Convention de mise en place d'une permanence sur la commune d'ISBERGUES

Une convention a été signée récemment avec la mairie d'Isbergues pour une permanence de 2 demi-journées par mois suite à la fermeture de la trésorerie.

Depuis plusieurs années, les permanences dans les mairies ont été supprimées. La mairie a obtenu un bon deal : un contrôleur de SIP assurera une permanence pendant la campagne !

Une convention est également en cours pour l'ouverture d'une permanence à Hucqueliers.

### Avenir de la permanence sur l'ex Trésorerie d'AVION

Cette permanence a de beaux jours devant elle !

La Direction admet enfin que la population de la Trésorerie d'AVION est un public qui nécessite un service public de proximité notamment en raison de la gestion communale. « à AVION, c'est un micro-climat, ...ce n'est pas un modèle du genre, ...on a indiqué au Maire que ses pratiques étaient archaïques ! »

*La Direction admet tout bas les conséquences néfastes de la fermeture de la Trésorerie d'AVION contre lesquelles les OS l'avaient largement mise en garde !*

*Faudrait-il réfléchir préalablement avant de fermer un service?!*

### 5°) Nouveau TAGERFIP de la DDFIP 62

La Direction le fournira lorsque la DG aura impacté les nouveaux classements des postes comptables.

**Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Delphine FACON**  
*élus titulaires*

**Sandrine BUQUET, Philippe COLIN, Laurence MOUTIN-LUYAT**  
*élus suppléants*

**Nadège BOTTE, experte**

